

COVID-19



SÛRETÉ FERROVIAIRE

Reconnaissance des agents de la SUGE : L'UNSA-Ferroviaire entendue

Le 15 mai, l'**UNSA-Ferroviaire** avait demandé à la Direction de la Sûreté de reconnaître financièrement l'engagement des agents de la SUGE lors de cette crise, eu égard aux risques qu'ils ont pris et à la disponibilité dont ils ont fait preuve. Pour l'**UNSA-Ferroviaire**, cette reconnaissance devait concerner l'ensemble des agents de la Sûreté Ferroviaire présents sur le terrain, sans discrimination de qualification.

Cette demande a été entendue et sera traduite de la manière suivante :

Tous les agents ayant été présents sur le terrain, sans discrimination de qualification, se verront verser 20 euros par jour travaillé sur la période du 16 mars au 11 mai. La Direction de la Sûreté nous assure que l'investissement des personnels fonctionnels sera également récompensé.

L'UNSA-Ferroviaire se félicite de constater que l'entreprise reconnaît l'engagement des agents de la SUGE.



Frédéric FOURNIER
Secrétaire Général des Services
06.45.16.28.39
fournier.f@unsa-ferroviaire.org



Nicolas CALONNE
Expert fédéral sûreté
06.73.20.73.95
calonne.n@unsa-ferroviaire.org

Fédération UNSA-Ferroviaire

56 rue du Faubourg Montmartre 75009 PARIS
federation@unsa-ferroviaire.org
Tel : 01 53 21 81 80

